



301, rue Saint-Jacques,
bureau 215
Sainte-Thècle (Québec)
GoX 3Go
418.289.3433
www.cdcmekinac.org

Inter.com

L'ensemble des nouvelles du communautaire...

Volume 14 Numéro 8

3 mai 2016



Table des matières

Le paradoxe du communautaire	2
Chronique sur l'aide juridique	3
As-tu ton sac à dos?	5
Place aux membres	6
Coordonnées des membres	12

Bonjour à vous,

Suite à notre participation, pour quelques-uns d'entre nous, à la formation sur l'élaboration du rapport d'activité, nous sommes mieux outillés pour entamer cette étape menant à l'organisation de notre Assemblée générale annuelle.

Du côté de votre CDC, c'est le 7 juin prochain que se tiendra ce rendez-vous annuel. Une invitation personnelle vous sera acheminée d'ici peu. À cet effet, j'aimerais que vous me fassiez connaître les dates des vôtres afin que j'essaie, dans la mesure de mes disponibilités, d'y assister.

La Semaine québécoise des familles sera soulignée et célébrée, du 9 au 15 mai prochain. Je serai présente au Salon des bambins de Mékinac, organisé par la Maison des familles, le 14 mai, entre 9h et 13h. Venez y trouver toute l'information que vous souhaitez recevoir sur le milieu communautaire de Mékinac. Un mouvement dynamique, actif et fier!

Je me suis permis d'inclure, en page 2 de cette édition, un Billet du blogue de Pierre Côté, issu de "Bonheur et société" qui résume bien comment je me sens.

Sur ce, bonne fêtes des mères à toutes celles qui ont cette chance, bon congé de la fête des patriotes et Bonne lecture!



Josée,

Directrice intérimaire



Le paradoxe du communautaire!

Rédigé le 2011-04-22

La force du communautaire, c'est, d'une certaine façon, la police d'assurance du capital, de la finance et de l'économie. Une police d'assurance discrète, bon marché et qui bénéficie de bien peu de reconnaissance en comparaison du travail accompli.

Ni la reconnaissance plus noble, c'est-à-dire l'appréciation publique du travail qu'ils font, ni la reconnaissance financière, plus élémentaire, mais cependant nécessaire.

L'ampleur, la force et le dévouement du réseau communautaire envers les plus démunis de la société sont sans aucun doute les éléments qui m'ont le plus surpris et impressionné durant mon séjour de deux mois comme naufragé. Jamais je n'aurais imaginé ce réseau si vaste, si varié, si imaginatif et si efficace avec si peu de moyens.

Mais on dit souvent que l'on a les défauts de nos qualités. C'est exactement ce qui se produit avec le milieu communautaire. Sa force incroyable et sa débrouillardise exceptionnelle, s'ils sont nécessaires pour assumer la lourdeur et l'ampleur de leur tâche, déculpabilisent et déresponsabilisent l'autre spectre de la société, économique et financier celui-là.

Les milieux économiques et financiers le savent. Leurs actions peuvent bien provoquer des débordements sociaux, il y aura toujours, qu'ils se disent, la gang du communautaire, ces espèces de gauchistes de l'âme et du cœur, qui seront là pour s'occuper et prendre charge de ceux et celles qui seront exclus de leurs actions.

Je ne me fais pas d'illusion. La situation ne changera pas demain matin. Mais ne pourrait-on pas donner à César ce qui lui revient et faire preuve de reconnaissance collective envers le milieu communautaire en lui octroyant juste un peu plus de moyens. Juste un peu.

Il saura faire des miracles avec cet argent.



[SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!](#)

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Chronique sur l'aide juridique



aide juridique

L'AIDE JURIDIQUE :
UN RÉSEAU AU SERVICE DES GENS
www.csj.qc.ca

LES PRESTATIONS POUR ENFANTS ET LES ENTENTES ENTRE PARENTS : EST-CE UNE BONNE IDÉE?

Hélène et Denis s'entendaient très bien malgré leur séparation survenue en avril 2015. Avant leur rupture, Hélène recevait les prestations fiscales canadiennes pour enfants (PFCE) et les prestations de soutien aux enfants du Québec pour les deux enfants. Le montant de ces prestations était calculé en fonction des revenus déclarés par les deux parents l'année précédente, alors qu'ils faisaient encore vie commune.

Lors de leur séparation en 2015, ils décident d'exercer la garde partagée de leurs enfants. Puisque Denis a des revenus plus élevés que ceux d'Hélène, il devrait lui verser une pension alimentaire même si les enfants sont en garde partagée. De plus, chacun aurait droit de recevoir sa part des prestations gouvernementales d'aide à la famille en fonction de ses revenus. Denis propose à Hélène l'entente suivante : il lui laisse la totalité des prestations gouvernementales d'aide à la famille si Hélène accepte de ne pas introduire de procédures en pension alimentaire et garde d'enfants à la Cour. Puisque les revenus d'Hélène sont moindres que ceux de Denis, ce serait avantageux pour elle, lui dit-il. Hélène accepte.

Afin qu'Hélène puisse recevoir la totalité des prestations, ils déclarent donc aux autorités gouvernementales (l'Agence de revenu du Canada, au fédéral, et Retraite Québec, au provincial, auparavant la Régie des rentes du Québec) qu'ils sont séparés depuis avril 2015 et que les enfants vivent à temps plein avec Hélène, alors que dans les faits, les enfants sont toujours en garde partagée.

En avril 2015, Hélène travaille au salaire minimum. En conséquence, le montant de ses prestations familiales augmente de façon importante après leur séparation puisque ce montant est maintenant calculé sur la base de son seul revenu. Les prestations pour enfants continuent à lui être versées en totalité comme si elle avait effectivement la garde exclusive des enfants. Tout le monde est content... pour le moment!

En janvier 2016, Hélène et Denis se disputent à propos des enfants. Denis apprend d'un ami qu'il a le droit de demander sa part des prestations gouvernementales d'aide à la famille puisque les enfants sont en garde partagée. Il communique avec l'Agence de revenu du Canada et Retraite Québec et les informe du fait qu'Hélène et lui exercent la garde partagée de leurs enfants depuis avril 2015 et qu'il souhaite obtenir les prestations d'aide à la famille auxquelles il a droit.

Hélène a la mauvaise surprise de recevoir un avis des autorités gouvernementales lui réclamant 50% des prestations qui lui ont été versées depuis avril 2015. Pour récupérer ces sommes qui ont été versées en trop à Hélène, les deux paliers gouvernementaux pourront réduire ses prestations futures. Denis, lui, pourrait recevoir rétroactivement les sommes auxquelles il a droit en fonction de ses revenus (maximum 12 mois). Le fait que Denis n'ait payé aucune pension alimentaire à Hélène depuis leur séparation n'aura aucune

Chronique juridique*

Vol. 8

Numéro 2

Février-Mars 2016

Texte de
M^{re} Julie Henri,
avocate au
bureau d'aide juridique
de Trois-Rivières

Pour nous joindre

Bureaux d'aide juridique :

Trois-Rivières
(Section civile et familiale)
819 379-5815

Trois-Rivières
(Section criminelle et jeunesse)
819 379-3766

Shawinigan
819 536-5638

La Tuque
819 523-4549

Louiseville
819 228-3532

Drummondville
819 472-5423

Victoriaville
819 758-1568

Consultez notre site internet :
www.ccjmcq.org

* Les renseignements fournis dans le présent document ne constituent pas une interprétation juridique.

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »



L'AIDE JURIDIQUE :
UN RÉSEAU AU SERVICE DES GENS
www.csj.qc.ca

LES PRESTATIONS POUR ENFANTS ET LES ENTENTES ENTRE PARENTS : EST-CE UNE BONNE IDÉE? (Suite)

Hélène a-t-elle un recours face à l'Agence de revenu du Canada et à Retraite Québec?
NON, car les autorités gouvernementales ne sont aucunement liées par une entente telle que celle prise par les deux conjoints.

A-t-elle un recours contre Denis ? Peut-être... En mettant fin unilatéralement à leur entente, Denis cause préjudice à Hélène mais aussi et surtout aux enfants : non seulement ils sont privés de la pension alimentaire à laquelle ils ont droit, mais en plus, leur mère doit rembourser les sommes reçues en trop, ce qui a une influence sur leurs besoins alimentaires. Denis est alors le seul gagnant de l'aventure : aucune pension alimentaire à payer et en plus, il recevra les allocations auxquelles il a droit. Hélène devrait donc consulter un avocat qui évaluera l'opportunité (et les coûts) de faire une demande de pension alimentaire rétroactive, c'est-à-dire pour les années au cours desquelles Denis n'a pas payé de pension.

Autre entente tout aussi problématique : Remettre à l'autre parent la moitié des prestations.

Parfois, les parents s'entendent d'une autre façon: ils conviennent, sans aviser les autorités du changement dans leur situation familiale, que le parent ayant le plus faible revenu et qui reçoit les prestations remettra la moitié du montant à l'autre. Une telle entente ne lie pas davantage les autorités gouvernementales qui, si elles ont connaissance de cette situation, réclameront ce qui a été versé en trop à l'un des parents et remettront à l'autre les sommes auxquelles il a droit.

Morale de cette histoire: **les parents sont tenus d'aviser promptement les gouvernements fédéral et provincial de tout changement dans leur état civil et dans la garde de leurs enfants.** L'information transmise doit être conforme à la situation réelle des parents et des enfants. Il est faux de croire que le secret peut demeurer bien gardé! Il est possible que le gouvernement apprenne par hasard, par exemple lors d'une vérification de routine d'un dossier, que l'information qui leur est communiquée ne correspond pas à la réalité. Des réclamations s'ensuivront avec toutes les conséquences qui en découlent.

Chronique juridique*

Vol. 8

Numéro 2

Février-Mars 2016

Texte de
M^e Julie Henri,
avocate au
bureau d'aide juridique
de Trois-Rivières

Pour nous joindre

Commission des
services juridiques
Service des communications
2, Complexe Desjardins
Tour de l'Est
bureau 1404
C.P. 123
Succursale Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1B3

Téléphone : 514 873-3562
Télécopieur : 514 873-7046

www.csj.qc.ca

* Les renseignements fournis dans le présent document ne constituent pas une interprétation juridique.

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

As-tu ton sac à dos?

Le projet « Une rentrée scolaire accessible pour tous » est

présentement en campagne de financement.

Vous pouvez soutenir le projet en achetant votre sac à dos (en carton) au coût de 1\$ aux endroits suivants :

Microbrasserie À la fût

Batterie Mauricie

Magasin Aux trouvailles du centre d'action bénévole
Mékinac

Maison des familles de Mékinac

Les sacs à dos, de même que les tirelires pour recevoir vos dons seront accessibles, dans ces commerces, jusqu'au 9 mai prochain.

Votre don permettra d'alléger le fardeau financier des familles de Mékinac et de permettre aux jeunes de notre territoire d'être bien équipés pour la rentrée scolaire.

Merci de votre générosité!



Place aux membres

Maison des Familles de Mékinac



Calendrier des activités Mai 2016

Jeudi 5 mai (9 h à 11 h)

Activité spéciale Fête des mères

ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER

Samedi 14 mai (9 h à 13 h)

Salon des bambins, 2^e édition

Coût : 3 \$/ personne incluant le dîner et gratuit pour les enfants 0-12 mois

Nombreux kiosques d'informations à visiter et produits disponibles sur place

Place de la famille (jeux gonflables, maquillage, l'heure du conte et bien plus

Conférence Dre Nadia, psychologue

Jeudi 26 mai (11 h à 13 h)

Croque-li-nac accueille une section de livres pour les adultes. Offrez-vous un moment de lecture tout en dégustant un léger goûter!



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Activités au Centre Adrienne-Roy pour le mois de Mai 2016

Activités gratuites sauf pour les coûts reliés aux photocopies

DIMANCHE: 1, 15 et 29 mai, de 9 h 30 à 11 h 30

Café-Compréhension / Comprendre toi et l'autre

Animateur : Pierre Ouellette, intervenant / Baccalauréat en psychologie

Thèmes :

- 01 mai** : Esprit clair, corps en santé;
- 15 mai** : La réalité dépasse la fiction;
- 29 mai** : Ton vrai moi n'est pas approximatif.

MARDI : 3 mai

de 13 h 30 à 16 h: Atelier Cheminement / Exploration de soi (corps, cœur, tête, âme)

Animatrice : Nicole Gilbert, intervenante / Baccalauréat en psychologie

Différentes thématiques sont abordées telles que :

L'estime de soi ça se mérite! La confiance en soi, ça se développe!

Guérir de la détresse émotionnelle!

MERCREDI : 4, 11, 18 et 25 mai

de 13 h 30 à 15 h 30: Atelier-Milieu de Vie / S'épanouir

Animateur : Pierre Ouellette, intervenant / Baccalauréat en psychologie

Ce qui est bon pour toi :

- 04 mai** : Ton talent d'artiste en couleur;
- 11 mai** : Te libérer par peindre et oser tes couleurs;
- 18 mai** : Te ressourcer en couleurs;
- 25 mai** : Œuvrer vers le beau dans ta peinture.

BESOIN D'UN EMPLOI?

Tu as besoin d'aide pour te trouver un emploi ou pour faire un retour aux études?

Tu es une personne alcoolique ou toxicomane abstinente?

Alors le Groupe Profit peut t'aider.

Mini Bingo Social Tous les vendredis de 13 h à 15 h 30

Coût : 3 \$ (carte de base)

Alcooliques Anonymes Tous les dimanches matins
à compter de 9 h

Gamblers Anonymes Tous les mercredis soirs à
compter de 9 h

Centre Adrienne-Roy Shawinigan inc.

2092, rue Lavergne

Shawinigan (Qc) G9N 3S9

Information secrétariat : 819-539-9285

poste 0



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Calendrier des activités de Mékinac : Mai 2016

2	10h00 : Planification de la cuisine collective 13h30 : Planification du calendrier de juin	3	13h30 : COMMENT ÇA VA?	4	13h30 : Grand ménage du printemps et dîner au local (apportez votre lunch) <i>Votre aide est nécessaire!</i>	5		
9	11h00 : Dîner aux Petits Bonheurs et magasinage au CAB de Mékinac (\$)	10	Am : Ménage 13h30 : CROISSANCE PERSONNELLE : L'ANXIÉTÉ D'ANTICIPATION	11		12	12h00 : Dîner au Carrefour Normandie (2\$) 14h00 : Fais-moi un dessin	
16	12h45 : Participe Présent à Shawinigan (personnes inscrites seulement) 13h30 : Jeux au Carrefour Normandie <i>Local ouvert</i>	17	10h00 : Mini-putt (6\$) <i>Apportez votre lunch!</i>	18	10h00 : Visite de l'amphithéâtre naturel de St-Mathieu et Parc National de la Mauricie (3\$) <i>Apportez votre lunch!</i>	19	13h30 : COMMENT ÇA VA? 16h00 : Souper des quilles (participants des quilles seulement) <i>hot-dogs fournis</i> 18h30 : Soirée des talents	
23	Fermé : Fête des Patriotes	24	Am : Ménage 13h30 : CROISSANCE PERSONNELLE : L'ANXIÉTÉ D'ANTICIPATION	25	8h45 : Cuisine collective 12h45 : Participe Présent à Shawinigan (personnes inscrites seulement)	26	13h30 : Café-causerie 17h30 : Partie de baseball des Aigles de Trois-Rivières (9\$)	
30	10h00 : Parc National de la Mauricie (3\$) <i>Apportez votre lunch!</i>	31	10h00 : Mini-putt (6\$) <i>Apportez votre lunch!</i>					





Lundi 2 mai 2016 de 12 h à 19 h : Journée d'inscriptions, Femmes de Mékinac invite les femmes intéressées à venir s'inscrire aux activités de Mai et Juin 2016. Nous ne prendrons pas d'inscriptions par téléphone durant cette journée. Notez que le centre sera fermé en avant-midi et ouvrira ses portes à midi. Si vous ne pouvez pas être présente le 2 mai, il nous fera plaisir de prendre vos inscriptions par téléphone dès le lendemain, soit le mardi 3 mai. Infos : www.femmekinac.qc.ca.

Jeudi 5 mai 2016 de 13 h 15 à 15 h 30 : Causerie-Atelier-Femmes-Échanges « Les dessous de la beauté » avec le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes dans le cadre de la Journée internationale sans diète du 6 mai. L'activité gratuite a lieu à la Salle de l'Âge d'Or de Saint-Joseph-de-Mékinac situé au 209, chemin Lejeune. Inscription au 418.289-2588.

Jeudi 12 mai 2016 de 13 h 15 à 15 h 30 : Atelier créatif « Produits de beauté fait maison » avec Marianne Dallaire. L'activité au coût de 4\$ par participante a lieu au Centre de femmes.

Dimanche 15 mai 2016 : Marche contre l'homophobie organisée par Sidaction Mauricie à Trois-Rivières. Le rassemblement est à 13 h 30 au Curling de Trois-Rivières, 630, rue Sainte-Ursule. Stationnements disponibles partout dans les rues. Prix de présence au retour de la marche. Si vous avez besoin de covoiturage pour y participer, contactez Femmes de Mékinac au 418-289-2588 avant le 12 mai 2015.

Jeudi 19 mai 2016 : Visite guidée et repas à la Ferme La Bissonnière de Saint-Prosper au coût de 20\$. Inscription obligatoire au 418.289-2588. Bienvenue à toutes. La priorité des places disponibles sera accordée aux membres.

Lundi 23 mai 2016 : prenez note que Femmes de Mékinac sera fermé à l'occasion de la **Journée nationale des patriotes**. Si vous avez besoin d'aide urgente durant notre absence, contactez le CSSS Vallée-de-la-Batiscan au (418) 365-7555 ou SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010.

Infos : 418.289.2588 ou www.femmekinac.qc.ca
Bienvenue à toutes!



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »



*Association des Personnes Aidantes
de la Vallée-de-la-Batiscan*

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS - Mai 2016

Rencontre d'information sur l'ostéoporose

Conférence sur l'ostéoporose par Josée Croteau, infirmière retraitée : Définition de la maladie, signes et symptômes, facteurs de risque, traitement et prévention.

Heure : 13h15

Mardi 3 mai : St-Luc-de-Vincennes*

Jeudi 5 mai : Ste-Thècle **

Café rencontre

Venez discuter et échanger entre aidants sous le thème du cancer.

Heure : 13h15

Mardi 10 mai : St-Luc-de-Vincennes*

Jeudi 12 mai : Ste-Thècle **

Aider sans s'épuiser

« La vie après avoir été un aidant » Lorsque notre rôle d'aidant est modifié soit par la guérison, le placement en résidence ou le décès de la personne aidée. Vivre son deuil et revivre.

Heure : 13h15

Mardi 17 mai : St-Luc-de-Vincennes*

Jeudi 19 mai : Ste-Thècle **

Café jasette

Venez discuter entre aidants autour d'un bon café. Une bonne occasion de prendre du temps pour soi, de respirer et de se créer des liens intéressants.

Heure : 13h15

Mardi 24 mai

Restaurant Pizzeria 67

828, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse

Jeudi 26 mai

Restaurant Chez Ti-Guy

500, route 352, Saint-Adelphe

Pour plus d'informations et pour inscriptions:

418-289-1390 (Ste-Thècle) / 819-840-0457 (St-Luc-de-Vincennes)

1-855-284-1390 (sans frais)

***St-Luc-de-Vincennes : 660, rue Principale, local 1**

****Ste-Thècle : 301, rue St-Jacques, local 217**

Site Internet : www.aidantsvalleebatiscan.org / courriel : info@aidantsvalleebatiscan.org

Réservez votre place, au plaisir de vous voir !!!



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »



*Association des Personnes Aidantes
de la Vallée-de-la-Batiscan*

Journée de ressourcement et d'information

**Conférence de monsieur Alain Bellemare
ayant pour thème :**

«Choisir de s'habiter soi-même».

Apprendre à rester dans ses chaussures au lieu de chausser les souliers des autres en prenant sur nos épaules des responsabilités qui ne nous appartiennent pas. Développer cette habileté de se choisir plutôt que d'être et de vivre ce que le monde extérieur s'attend de nous. Des techniques spécifiques d'affirmation de soi sont présentées à travers des mises en situations actées.



Alain Bellemare
Bachelier en psychologie.
Expériences de travail en
relation d'aide depuis 1987.

Mardi 7 juin
Heure : 11h00 à 15h30

Coût : 15 \$
(transport, entrée, dîner et conférence)

Salle communautaire
Robert Crête

51, boulevard St-Louis,
St-Séverin

N.B.: Service **GRATUIT** de répit accessoire à domicile disponible pour les proches aidants d'aînés, réservation obligatoire.

Pour informations et réservations :
Téléphone : 418 289-1390
Sans frais : 1 855 284-1390

Partenaire financier :

L'APPU POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AÎNÉS
MAURICIE



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Coordonnées des membres

Réguliers



Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

301, St-Jacques, bureau 207

Ste-Thècle

GoX 3Go

418.289.1390

www.aidantsvalleebatiscan.org



Association des Personnes handicapées actives de Mékinac

(association pour les personnes handicapées)

301, St-Jacques, bureau 210

Ste-Thècle

GoX 3Go

418.289.3630

www.apham.org



Association Québécoise de Défense des droits des retraités et préretraités de Mékinac

301, St-Jacques, bureau 218-A

Ste-Thècle

GoX 3Go

418.289.2880

www.aqdrmekinac.org



Le Phénix, ECJ Centre-Mauricie/Mékinac

(pour les personnes atteintes de maladie mentale)

425, St-Philippe

St-Tite,

GoX 3Ho

418.365.5762

mekinac@lephenix.org



Carrefour Normandie

(dépannage, distribution alimentaire...)

331, Notre-Dame

St-Tite,

GoX 3Ho

418.365.5769

carrefournormandie@hotmail.com



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »



Centre d'action bénévole Mékinac

752, boul. St-Joseph

St-Tite,

GoX 3Ho

(418) 365-7074

www.cabmekinac.org



Centre Adrienne Roy

(soutien aux personnes vivant des dépendances)

2092, rue Lavergne

Shawinigan,

G9N 3S9

819.539.9285

centreadrienneroy@c gocable.ca



CALACS Entraid'Action

C.P. 10117, succursale Bureau Chef,

Grand-Mère,

G9T 5K7

819.538.4554

Sans frais : 1.855.538.4554



Centre Prévention Suicide

2553 avenue George

Shawinigan,

G9N 2P4

(819) 539-3232



Femmes de Mékinac

211, St-Jacques

Ste-Thècle,

GoX 3Go

418.289.2588

www.femmekinac.qc.ca

Centre de femmes



Le Périscope

(association pour les proches de personnes vivant un problème de santé mentale)

1530, 6e Avenue

Grand-Mère,

G9T 2K1

819.729.1434



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »



Maison des Familles de Mékinac

581, St-Paul, bureau 104
St-Tite,
GoX 3H0
418.365.4405
www.mdfmekinac.org



Partenaires Action Jeunesse Mékinac

581, St-Paul, bureau 103
St-Tite
GoX 3H0
418.365.3850
www.pajm.org



Organisme de justice alternative Volteface

1512, ave. St-Marc
Shawinigan
G9N 2H4
819.537.7565
www.ojavolteface.ca

Alliés - Entreprises d'économie sociale



Les Aides Familiales de Mékinac

301, St-Jacques, local 201
Ste-Thècle
GoX 3G0
418.289.2265
www.aidesfamilialesmekinac.org



Corporation de transport adapté et collectif Mékinac

301 St-Jacques, local 206
Ste-Thècle
GoX 3G0
418.289.3723 sans-frais:1-888-909-3723
www.ctamekinac.qc.ca

Le Bulletin Mékinac

44 chemin Rivière-à-Veillet
Ste-Geneviève-de-Batiscan, Qc
GoX 2R0
819.840.3091
redaction.mekinac@lebulletindeschenux.com



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Associés - Organismes de développement

**CARREFOUR
EMPLOI**
Mékinac



Carrefour Emploi Mékinac

581, St-Paul, bureau 101

St-Tite

GoX 3Ho

418.365.7070

www.cjemekinac.org



MRC de Mékinac

560, rue Notre-Dame

St-Tite

GoX 3Ho

418.365.5151

www.mrcmekinac.com



SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

**DE LA VALLÉE
DE LA BATISCAN**

SADC Vallée-de-la-Batiscan

390, Goulet

St-Stanislas

GoX 3Eo

418.328.4200

www.sadcvb.ca

Nos partenaires



Un lien
naturel

Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée-de-la-Batiscan

**Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la
Mauricie-RLS Vallée-de-la-Batiscan**

750, rue du Couvent

St-Tite (Québec) GoX 3Ho

Téléphone : 418-365-7555 ou 418-362-2727



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

« Corporation de développement communautaire Mékinac »

Pour des questions, commentaires, contactez-nous!



Date de tombée : 25 mai 2016
Prochaine parution: 1e juin 2016

Directrice intérimaire

Josée Bédard

direction@cdcmekinac.org

